

# REGION



# VERTE

**ELUS ET AMIS**

**DE L'ÉCOLOGIE**

**«L'écologie, c'est l'affaire de tous»**

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ELUS ET AMIS DE L'ÉCOLOGIE

Déclarée à la sous-préfecture de Grasse le 26/12/1983 - Agréée par Arrêté Préfectoral des A.M. du 5/08/1992

Agrément national par arrêté Ministériel du 01.12.1992

European Year of Environment - Label n° 2088

## T.G.V.

### Qui sera responsable d'éventuels dégats ?

**Comme les Alpes-Maritimes, 99% des départements Français sont enclavés.**

Les acteurs économiques et politiques ont un besoin de désenclaver leur secteur pour leur communication et leur développement économique.

Les moyens existent : les routes, la voiture, les camions, les trains, le TGV, l'avion, les bateaux, les transports publics,...

La mer, l'eau le soleil, le micro-climat de la Côte d'Azur ont favorisé, à l'initiative des spéculateurs, un développement anarchique sur des sites très sensibles transformés en zone péri-urbaine, pour le tout voitures, camions, avec des transports publics incohérents, sans plan d'aménagement.

Les parkings sans eau ni drap sont loués au prix d'une chambre d'hôtel de quartier.

Ces acteurs se sont préoccupés de la rentabilité rapide de leur placement qui ont provoqué la saturation.

De ce fait, une promotion dans un hyper, 10 centimètres de neige, un poids lourd accidenté le mardi 22 février 2005 dernier a tout bloqué.

De nombreux fonctionnaires ont refusé leur promotion et leur mutation car le prix du logement est inabordable sur le littoral.

Ces acteurs politiques et économiques seront-ils capables de proposer un projet TGV ou autres de qualité, sans gêner les résidents qui ont été encouragés à s'installer ou à investir sur des sites de prestige. Il est urgent de ne pas aller trop vite pour réaliser cela.

Pour préserver ce qu'il reste de site et maîtriser le patrimoine foncier, pour satisfaire les résidents, les acteurs de ce projet TGV seront-ils capables de prendre leurs responsabilités.

Dans les années 70, les fondateurs de Région Verte ont donné leurs avis sur ces transports :

- Une liaison directe Paris-Nice sans passer par Marseille
- Nice-Grenoble-Genève sans passer par Marseille et Valence.

26 ans après cela est-il possible...

Avec l'arrivée du TGV, les Marseillais ont subi une flambée des prix.

Le littoral saturé des Alpes-Maritimes sera-t-il capable de recevoir plus de monde ou sera-t-il réservé uniquement aux acteurs financiers.

→ Nous demandons aux élus et décideurs de responsabiliser les auteurs du projet.

(1) Le réseau SNCF sur les sites sensibles et milieu urbain sera à réaliser en tunnel ou en couverture transparente intégrée au paysage.

Le Président,  
Noël PERNA

SIEGE SOCIAL : Mairie de 06570 SAINT-PAUL-DE-VENCE

SECRETARIAT : 27, av. de Verdun - Cap 3000 - 06700 ST-LAURENT-DU-VAR © 04 93 31 57 21 - Télécopie : 04 93 07 33 64  
18, rue José Maria de Hérédia - 75007 PARIS - © 01 45 67 94 53 - Télécopie : 01 45 66 65 71

# REGION



# VERTE

ELUS ET AMIS DE L'ÉCOLOGIE

«L'écologie, c'est l'affaire de tous»

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ELUS ET AMIS DE L'ÉCOLOGIE

Déclarée à la sous-préfecture de Grasse le 26/12/1983 - Agréée par Arrêté Préfectoral des A.M. du 5/08/1992

Agrément national par arrêté Ministériel du 01.12.1992

European Year of Environment - Label n° 7028

## LA REUNION PUBLIQUE DU 3 MARS 2005

### Rappel de nos propositions des années 1970

1/ T.G.V. Paris - Marseille - Toulon

2/ T.G.V. Paris - Nice par Aix en Provence

(Carrefour de l'Arc méditerranéen - Espagne - Italie)

3/ L.G.V. PACA Paris - Aix en Provence - Estérel - Nice par l'ancienne voie SNCF avec arrêt aux Arcs, pour correspondance Est-Varois - Draguignan - St Tropez - St Raphaël

4/ Poids lourds - Ferroutage par les Alpes pour desservir l'Italie du Nord et l'Europe de l'Est.

5/ Le réseau SNCF sur les sites sensibles et milieu urbain sera à réaliser en tunnel ou en couverture transparente intégrée au paysage.

6/ Poids lourds vers l'Italie du sud par voie maritime

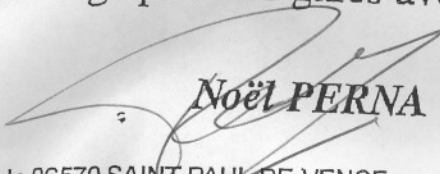
7/ Le TER, TRAM - TRAIN, c'est une priorité absolue en site propre de Menton à Théoule

La ligne SNCF du littoral existe sur deux voies, il faut augmenter les fréquences pour en faire un vrai Tram/Train du littoral sans attendre la création d'une troisième voie.

**Le littoral est saturé et bloqué par la circulation routière.**

La dernière petite neige, un accident de voiture, c'est le début d'une catastrophe.

Il faut créer en urgence des parkings puis des gares avec un réseau de bus adapté.

  
Noël PERNA

SIEGE SOCIAL : Mairie de 06570 SAINT-PAUL-DE-VENCE

SECRETARIAT : 27, av. de Verdun - Cap 3000 - 06700 ST-LAURENT-DU-VAR © 04 93 31 57 21 - Télécopie : 04 93 07 33 64  
18, rue José Maria de Hérédia - 75007 PARIS - © 01 45 67 94 53 - Télécopie : 01 45 66 65 71